



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 8 DECEMBRE 2025

### Comité consultatif travaux, sécurité, développement durable et cadre de vie

République Française

-----  
Département du Pas-de-Calais

-----  
Arrondissement de Saint-Omer

-----  
Canton de Lumbres

-----  
Commune de Zudausques

**Présents :** Messieurs, Didier Bée, Didier Delattre, Bruno Helleboid, Arnaud Denis, Jacques Bocquet, Laurent Wissocq, Jean Pierre Declerck et Jacky Migliara.

*Les autres membres étaient excusés.*

#### **Point 1 : Présentation de l'avant-projet détaillé relatif au projet d'extension et de rénovation de la salle polyvalente**

L'avant-projet détaillé prenant en compte les remarques issues des précédents comités, de la réunion publique spécifique à ce projet et de la dernière rencontre citoyenne est présenté aux membres du comité sur la base des derniers plans produits par l'architecte.

Les principaux plans sont joints au présent compte rendu.

Il est précisé l'ajout de deux portes : l'une entre la zone de stockage et la loge, l'autre entre la salle et la zone de stockage de la vaisselle. La zone arrière du site (ancienne partie réservée à la vaisselle et au matériel d'entretien) sera réhabilitée en salle d'activités (elle pourrait par exemple accueillir l'atelier de remise en forme du foyer rural).

Suite aux échanges entre les membres du comité il sera demandé à l'architecte de préciser ce qui suit :

- La conception et les dimensions des poteaux extérieurs pour l'ombrière côté ouest ;
- L'utilité de la pompe à chaleur prévue en sus du système de chauffage existant et suffisamment calibré pour ce projet ;
- Les modalités de mise en œuvre des toitures végétalisées figurant sur les plans ;
- Le volume de la réserve de récupération des eaux de pluie figurant au projet ;

Aux dernières estimation le montant total du projet est évalué à 1.371.000€ HT.

L'architecte déposera le permis de construire en début d'année 2026 (délai minimum d'instruction : 4 mois).

Pendant ce temps le DCE (Dossier de consultation des entreprises) pour les appels d'offre auprès des entreprises sera finalisé. Sur la base du DCE il sera également procédé aux demandes de subventions.

#### **Point 2 : Extension au complexe sportif et de loisirs Jean Guy Wallemme**

Le permis de construire pour la construction d'un local dédié à l'accueil des enfants fréquentant notre centre de loisirs sans hébergement a été validé. Conformément aux plans joints au compte rendu les travaux du gros œuvre seront réalisés cet hiver par les agents municipaux. Les parpaings ont été livrés.

Les membres du comité actent la fonctionnalité du projet, en particulier l'ajout de sanitaires accessibles depuis l'extérieur.

### **Point 3 : questions diverses**

- ✓ Concernant la sécurité un point est fait sur les récents travaux de peinture au sol :
  - Réfection de passages piétons et de dos d'âne
  - Signalétique au sol pour la vitesse limitée à 30
- ✓ Des panneaux « signalétique routière » ont aussi été implantés pour réduire la vitesse mais aussi dissuader le passage de 4/4, quads, motos dans des chemins et voies dédiés à la promenade et à l'agriculture.
- ✓ Les membres du comité sont favorables à la mise en œuvre d'une zone 30 sur Cormette.
- ✓ Un point d'attention est porté sur les palplanches derrière l'église du centre. Elles se détériorent . Il est proposé d'étudier toute solution permettant de solutionner cela.



L'adjoint au maire délégué ,  
Didier Delattre.

Le maire,  
Didier Bée.

26, rue de la mairie-62500 ZUDAUSQUES-Tél 03.21.93.04.67

Mail : [mairie@zudausques.fr](mailto:mairie@zudausques.fr)- [www.zudausques.fr](http://www.zudausques.fr)

Toute correspondance administrative est à adresser à monsieur le maire.